



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE MINISTRE

Paris, le **16 NOV. 2020**

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Cher amis,

Deux mois après le lancement de France Relance, je tiens à vous faire part des premiers résultats de la mise en œuvre du plan de relance. Des résultats qui sont, déjà, tangibles pour les Français, pour nos entreprises, pour nos territoires.

La croissance au troisième trimestre 2020 était attendue aux environs de 16 %, elle a finalement atteint 18,2 %. Ce rebond nous le devons à la mobilisation de l'Etat, mais pas seulement. Nous le devons aussi et surtout aux entreprises, organisations patronales et syndicales, fédérations, chambres de commerces, collectivités locales, à vous, parlementaires. Nous le devons également aux mesures de relance, en particulier celle que vous aviez votée dès juillet en troisième loi de finances rectificative, et qui rencontrent un fort succès.

La relance est complémentaire des mesures d'urgence de soutien aux secteurs les plus touchés par les restrictions sanitaires prises pour protéger les Français. Contrairement au premier confinement, qui avait vu des pans entiers de l'économie à l'arrêt, ce nouveau confinement permet un maintien de l'activité dans la plupart des secteurs, notamment dans l'industrie et la construction. Nous renforçons notre soutien aux secteurs directement touchés par les fermetures : petits commerces, bars, restaurants, secteur culturel. Mais nous devons dans le même temps accompagner la reprise d'activité du reste de notre économie et accélérer sa transformation. Le plan de relance garde pour cela toute sa pertinence et doit être déployé le plus vite possible : l'emploi, l'apprentissage et la formation vers les métiers d'avenir doivent et devront être soutenus ; le soutien à l'innovation et à l'industrie est crucial pour garder notre indépendance technologique et notre compétitivité ; la décarbonation de notre économie demeure une exigence et une urgence.

Dès l'été 2020, la relance a ainsi permis de soutenir l'emploi des jeunes. Sur les mois d'août et de septembre, nous avons dénombré 696 000 embauches de jeunes de moins de 26 ans sur des contrats d'au moins 3 mois. C'est 1,3 % de plus qu'en 2019 sur la même période. Depuis le début de l'année, plus de 310 000 contrats d'apprentissage ont été signés, soit proche du très bon niveau atteint en 2019. Ces signaux sont encourageants. Il faut que nous poursuivions nos efforts pour continuer à faire connaître les aides du plan de relance en faveur de l'emploi et de la formation et que les entreprises et les jeunes s'en saisissent.

Plusieurs mesures de **soutien à l'industrie** sont prévues au titre du plan de relance : relocalisation de secteurs critiques, développement de projets industriels dans les territoires ou modernisation des secteurs automobile et aéronautique par exemple. En deux mois, l'appel à projet aux investissements industriels a rencontré un afflux massif de demandes. Plus de 5 900 dossiers ont été déposés dont deux-tiers par des PME. 320 projets, pour 305 millions d'euros d'aides et 1,2 milliard d'euros d'investissements ont d'ores et déjà été retenus. Avec l'aide du plan de relance, dès 2020, ce sont 2 milliards d'euros d'investissements industriels qui devraient bénéficier à près de 500 entreprises. Fort de ce succès, nous avons déposé un amendement au quatrième projet de loi de finances rectificatives pour renforcer les moyens prévus dès 2020, afin de poursuivre sans attendre 2021 la sélection et le financement des meilleurs projets.

Une troisième illustration enfin de la bonne mise en œuvre du plan : le **soutien aux véhicules propres**. Alors que le nombre d'immatriculations de véhicules automobiles de particuliers en France est inférieur de 27 % à celui de 2019, depuis le mois de juin, les immatriculations de véhicules électriques ont été multipliées par près de 3 par rapport à la même période en 2019 et les immatriculations de véhicules hybrides rechargeables par plus de 5. Le bonus écologique et la prime à la conversion soutiennent dès 2020 la demande du secteur automobile tout en contribuant au verdissement de nos mobilités. La part de marché des véhicules particuliers électriques en France a triplé, passant de 1,9 % à fin octobre 2019 à 6,0 % à fin octobre 2020.

Notre objectif est d'aller vite dans le déploiement du plan de relance, dont notre économie a besoin. Nous voulons décaisser sur 2020-2021 la moitié du plan de relance.

Le plan de relance injectera 10 milliards d'euros, dès 2020, dans l'économie pour le versement d'une hausse exceptionnelle de l'aide de rentrée scolaire aux familles, les financements des mesures du plan jeunes, le soutien à la mobilité décarbonée, aux collectivités locales et aux secteurs et projets industriels.

Puis, **en 2021, ce sont 40 milliards d'euros du plan de relance qui seront déployés** : baisse de 10 milliards d'euros des impôts de production, décaissement des deux-tiers de la mission « plan de relance » ainsi que 8 milliards d'euros du PIA, du Ségur de la Santé, des nouveaux produits pour le climat de Bpifrance ou du plan de relance de la Banque des Territoires.

Nous publierons en tout début de semaine prochaine sur www.planderelance.gouv.fr un tableau de bord qui permettra de suivre le déploiement d'une quinzaine de mesures du plan de relance, mois après mois.

Mesdames, messieurs les parlementaires, je compte sur vous pour relayer dans vos circonscriptions le plan de relance et me faire part des succès et des difficultés éventuelles que vous pourriez rencontrer. Comptez sur mon engagement. Il est total.

Bruno au'clement à vous,



Bruno LE MAIRE